

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 53 (1982)
Heft: 4: Horaire cadencé

Artikel: Horaire cadencé 1982
Autor: Trösch, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Horaire cadencé 1982

Le premier projet de l'horaire cadencé 1982 a paru le 1^{er} juin 1981.

Pour la région de Bienne et du Jura bernois, ce projet a été examiné dans le cadre des deux commissions suivantes :

- a) commission des transports de l'Association touristique du Seeland et du lac de Bienne ;
- b) commission des transports de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB).

Ces deux commissions ont présenté chacune un rapport détaillé, et concordant, des diverses demandes et requêtes adressées au Département cantonal des transports. L'examen du projet a porté sur les points suivants :

- a) les relations à grande distance, soit les trains directs reliant les villes principales entre elles ;
- b) les trains régionaux qui servent de collecteurs ou de distributeurs des trains directs ;
- c) le trafic des trains de notre région, lequel concerne le transport journalier des abonnés (employés de commerce, ouvriers, écoliers et étudiants), à savoir principalement le trafic avec le centre d'attraction que constitue la ville de Bienne. Les relations entre les diverses lignes adjacentes ont également fait l'objet d'une étude approfondie.

Lors de cet examen, nous avons pu constater avec satisfaction qu'en ce qui concerne la *structure des trains directs*, celle-ci offre un maximum de possibilités de déplacements au départ ou à destination de Bienne, soit en principe, un train direct toutes les heures au départ ou à l'arrivée de Bienne en direction de Lausanne, Bâle, Berne et Zurich (pour La Chaux-de-Fonds toutes les deux heures).

Par contre, au cours de nombreux contacts avec les milieux intéressés, nous avons également dû constater qu'en ce qui concerne le trafic important des abonnés, l'horaire conventionnel actuel tient mieux

compte, sur certaines lignes, des nécessités régionales que le nouveau régime, spécialement le matin, à midi et en fin d'après-midi. Cet état de choses nous a incités à demander diverses adaptations, qui ont fait l'objet de requêtes appuyées par l'Office cantonal bernois.

Le mardi 25 août 1981 a eu lieu à Berne une séance avec le canton de Berne, les CFF et les représentants des diverses associations régionales. Les différentes demandes présentées ont été traitées au cours de cette séance, qui fut laborieuse. Certaines de nos requêtes ont été acceptées, tandis que d'autres n'ont pas été prises en considération, à la suite de quoi nous avons présenté au début de septembre 1981 une deuxième requête écrite pour tenter d'obtenir satisfaction sur les points qui nous paraissent importants.

C'est ainsi que les diverses demandes d'arrêt de trains directs, faites pour faciliter l'aller ou le retour des abonnés sur le parcours Bienne - La Chaux-de-Fonds, ont été catégoriquement refusées, parce que les CFF ne veulent, sous aucun prétexte, dévaloriser le caractère des trains directs.

Un chapitre important de notre étude a été consacré au trafic des écoles de Bienne, dont les degrés supérieurs se recrutent dans toutes les régions avoisinantes. Compte tenu des écoles professionnelles, il s'agit au total d'environ 6000 à 7000 élèves qui, en rapport avec ceux venant de l'extérieur, sont concernés par les horaires CFF et BTI.

C'est ainsi que de nombreux élèves, qui fréquentent les diverses écoles de la place, nous parviennent de tout le Jura, des régions de Lengnau, Twann, Aarberg, Büren et même de Berne et des communes des environs de Berne (éléments romands). Afin de pouvoir fixer un début des cours qui convienne à tout ce monde scolaire, la direction des écoles de Bienne souhaiterait en particulier obtenir des CFF *des heures*

d'arrivées groupées le matin entre 7 et 8 heures.

Un autre sujet de préoccupation fut celui constitué par les dernières relations avec le Jura. Alors qu'actuellement les derniers trains en direction de Sonceboz partent de Bienne comme suit: pour Tavannes, à 22 h.15, les samedis soir même à 23 h.10, pour La Chaux-de-Fonds à 23 h.10, le premier projet prévoit comme dernier départ 21 h.40 pour Tavannes (tous les jours), 22 h.34 pour La Chaux-de-Fonds.

Pour Tavannes c'est évidemment trop tôt, et nous avons insisté pour obtenir un départ plus tardif.

Projet définitif de l'horaire candencé 1982

Ce projet a paru comme prévu le 15 mars 1982.

Pour la région de Bienne et du Jura bernois, il contient pour l'essentiel les caractéristiques suivantes:

- *Ligne 210:*
Bienne - Lausanne - Bienne

Trains directs: de part sa situation géographique sur les axes ferroviaires Bâle - Ge-

nève et Zurich - Pied du Jura - Lausanne - Brigue, Bienne dispose de relations directes excellentes avec Zurich et la Suisse romande.

Au départ de Bienne:

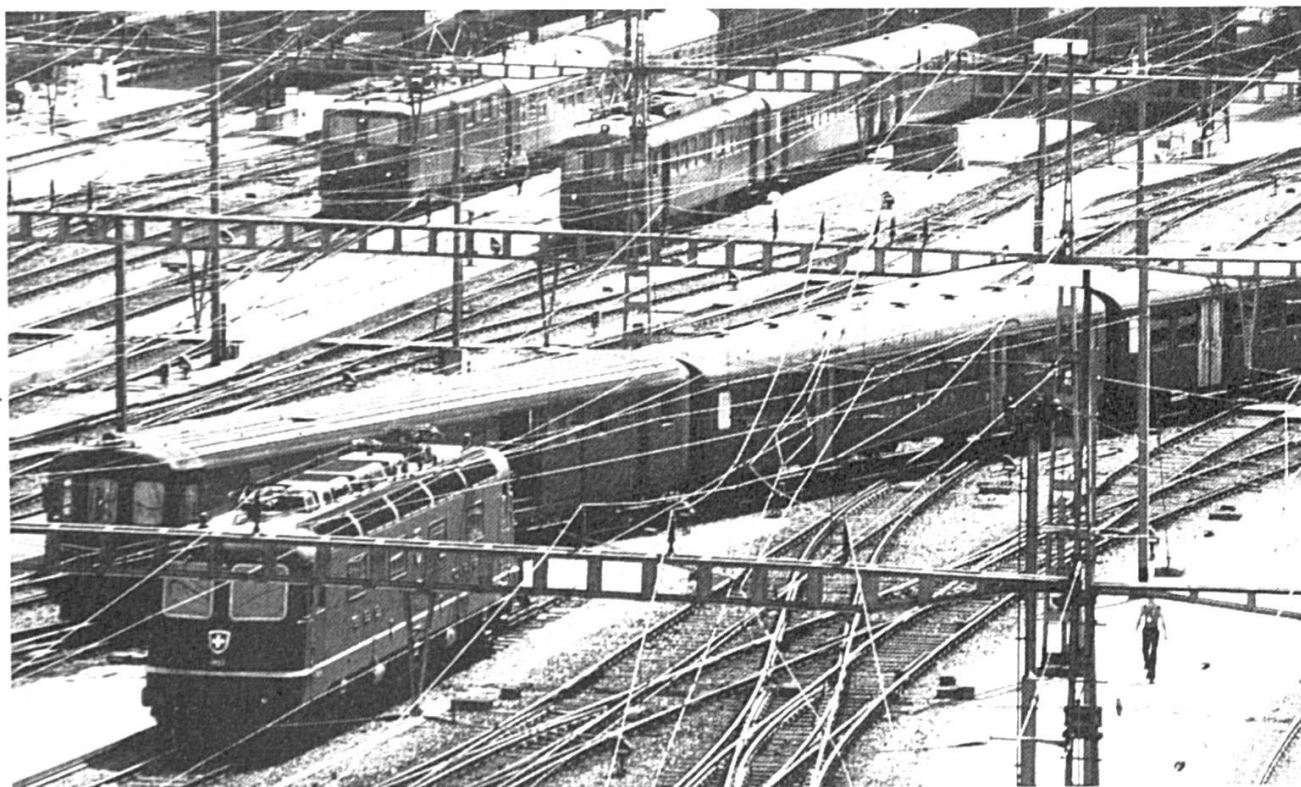
17 trains directs Bienne - Lausanne - (Genève ou Brigue), chaque heure, de 5 h.33 à 21 h.33, + 3 trains Intercity Bâle - Genève (sans arrêt à Yverdon, dont le Mont-Blanc à la place de l'ancien Hispania), + 1 train direct Bienne, départ 22 h.33 pour Neuchâtel (§ Lausanne), § = † sauf 30 mai. Au total, 21 trains directs.

En provenance de Lausanne:

18 trains directs de Lausanne, respectivement de Genève ou Brigue, chaque heure à Bienne, arrivée entre 6 h.20 et 23 h.20, + 3 trains Intercity Genève - Bâle (sans arrêt à Yverdon, dont le Mont-Blanc à la place de l'ancien Hispania). Au total, 21 trains directs.

Arrêt du train 511 à La Neuveville:

L'arrêt à La Neuveville de ce train, qui donne d'excellentes correspondances du



matin à Bienne, n'a malheureusement pas été accordé par les CFF.

Trains régionaux

Bienne - Neuchâtel - Bienne:

Afin de créer une meilleure correspondance dans les heures paires avec les trains régionaux de la ligne de Berne, et d'autre part pour mieux répondre au trafic local des abonnés, la cadence de la ligne Bienne - Neuchâtel alterne selon les heures paires ou impaires et présente en outre plusieurs dérogations.

• Ligne 210:

Bienne - Neuchâtel

Les départs de Bienne sont fixés comme suit:

Explication des signes:

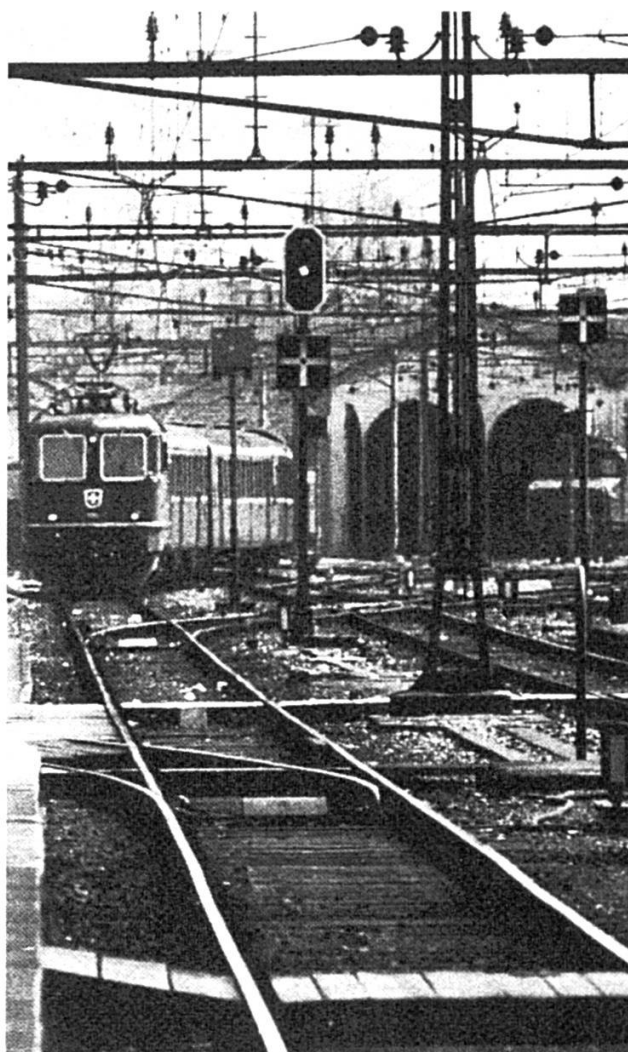
- A** lundi - vendredi, sauf fêtes générales
- C** samedis, dimanches et fêtes générales
- X** lundi - samedi, sauf les fêtes fédérales
- †** dimanches et fêtes fédérales

Dérogations	Impaires	Paires
6.07	7.41	8.51
7.05	9.41	10.51
X 11.14	X 11.41	14.51
X 12.14	X 13.41	16.51
† 12.41	15.41	20.51
X 12.55	17.41	
X 13.51	19.41	
A 18.14	21.41	
C 18.41	23.41	
22.57		

Trains régionaux

Neuchâtel - Bienne arrivée:

Dérogations	Paires	Impaires
6.57	6.16	
7.38	8.16	
X 12.45	10.16	9.01
† 13.07	12.16	11.01
X 13.46	14.16	15.01
19.07	16.16	17.01
23.07	18.16	21.01
0.07	20.16	
	22.16	



• Ligne 225:

Bienne - La Chaux-de-Fonds

8 trains directs (Berne) - Bienne Le Locle toutes les deux heures entre 7 h.35 et 21 h.35 (départ de Bienne), 8 trains directs Le Locle - Bienne - Berne toutes les deux heures entre 7 h.17 et 21 h.17 (Bienne arrivée).

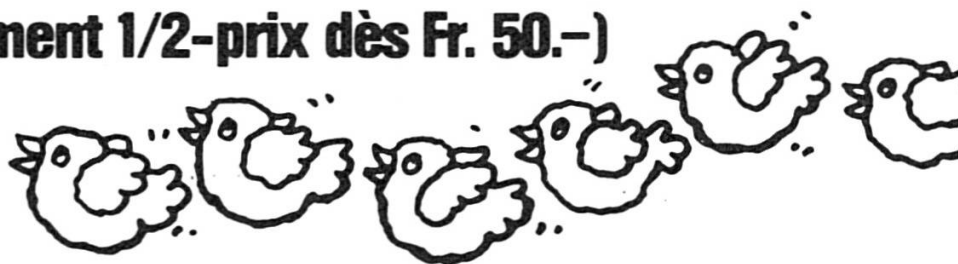
Trains régionaux des lignes 225, Bienne - La Chaux-de-Fonds, et 226, Bienne - Sonceboz - Delémont.

Les trains régionaux Bienne - La Chaux-de-Fonds sont combinés avec ceux de la ligne Bienne - Sonceboz - Delémont de manière à disposer en principe alternativement d'un train Bienne - La Chaux-de-Fonds avec correspondance à Sonceboz sur Delémont ou Bienne - Sonceboz - Delémont avec correspondance à Sonceboz pour La Chaux-de-Fonds.

A l'essai, des excursions à moitié prix.

(Abonnement 1/2-prix dès Fr. 50.-)

Service de publicité CFF



Service des voyages CFF

Delémont **066 22 66 20**

Porrentruy **066 66 17 27**

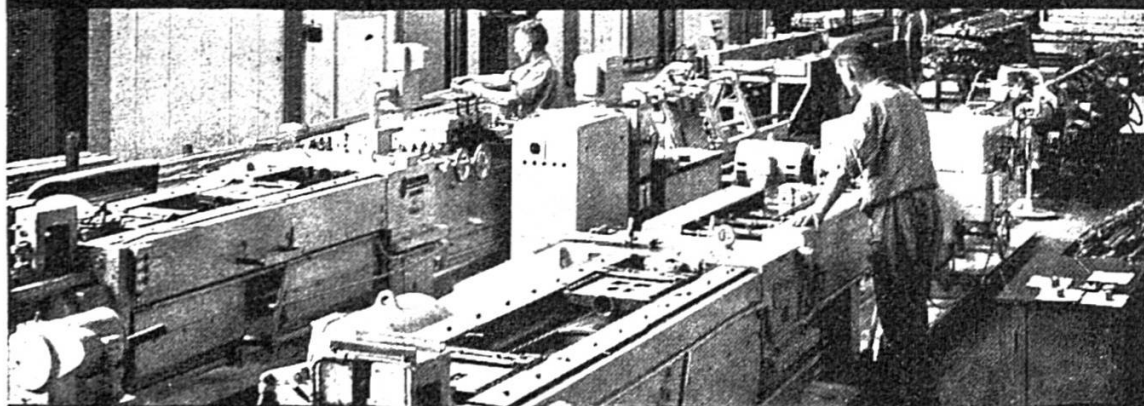
Moutier **032 93 17 93**

A votre rythme.



Vos CFF

BOILLAT SA



laminiers et tréfileries

spécialistes du laiton et alliages de cuivre

tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 341 28

Boillat SA

Reconvilier Suisse



INSTALLATIONS

- ANTENNES
- TV EN CIRCUIT FERMÉ (magasins, banques)
- INTERPHONES (bureaux, hôpitaux, villas)
- SONORISATION (salles de spectacles, hôtels)
- VIDÉO (écoles, centres sportifs)

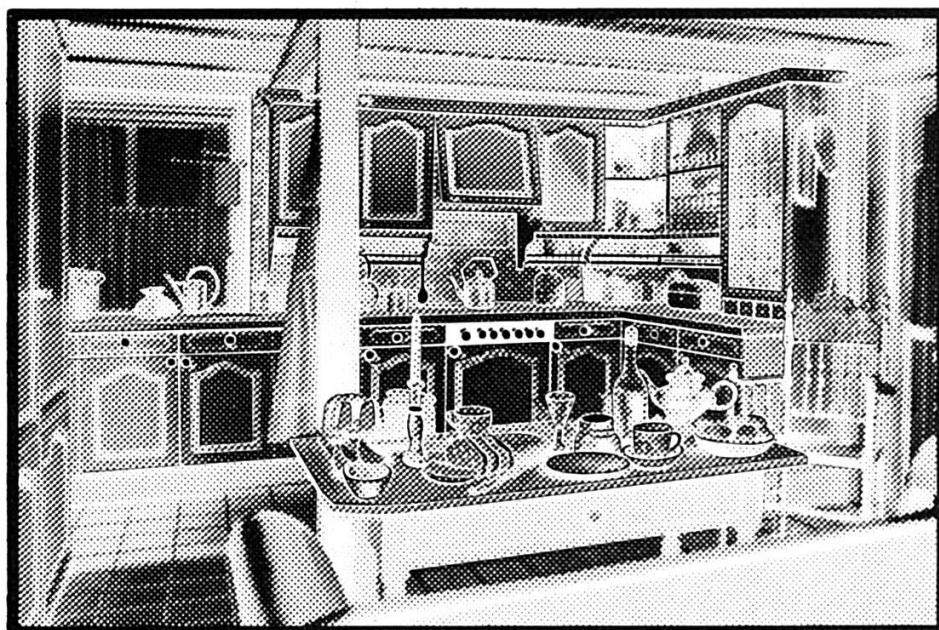
TV STOLZ SA

DELÉMONT

MOUTIER

MALLERAY

TRAMELAN



Sie Matic

La cuisine
Sie Matic
c'est vraiment
autre chose !

ZAHNO

Exposition
permanente
chez

J. ZAHNO SA
2740 Moutier

Suivant la nouvelle conception, 6 trains circuleront de La Chaux-de-Fonds - Sonceboz à Delémont et 5 trains dans le sens contraire Delémont - Sonceboz - La Chaux-de-Fonds, ce qui constitue une nouveauté pour la région.

Pour mieux illustrer ce qui précède, nous pouvons présenter l'offre du nouvel horaire comme suit :

Sens Bienne - La Chaux-de-Fonds, respectivement Tavannes - Delémont

<i>Bienne départ</i>	<i>Destination</i>	<i>Changement de train à Sonceboz</i>	
		<i>pour La Chaux-de-Fonds</i>	<i>pour Tavannes - Delémont</i>
⚡ 5.26	La Chaux-de-Fonds (train de marchandises accélééré)		
5.38	Sonceboz - Delémont		
6.34	La Chaux-de-Fonds		X
7.35 (direct)	Le Locle		
7.40	Sonceboz - Delémont	X	
8.34	La Chaux-de-Fonds		X
9.35 (direct)	Le Locle		
9.40	Sonceboz - Delémont		
10.34	La Chaux-de-Fonds		X
11.35 (direct)	Le Locle		
11.40	Sonceboz - Delémont	X	
⚡ 12.09	Tavannes		
12.34	La Chaux-de-Fonds		X
13.35 (direct)	Le Locle		
13.40	Sonceboz - Delémont		
14.34	La Chaux-de-Fonds		X
15.35 (direct)	Le Locle		
15.40	Sonceboz - Delémont	X	
16.34	La Chaux-de-Fonds		X
17.35 (direct)	Le Locle		
17.40	Sonceboz - Delémont	X	
18.34	La Chaux-de-Fonds		X
19.35 (direct)	Le Locle		
19.40	Sonceboz - Delémont	X	
20.34	La Chaux-de-Fonds		X
21.35 (direct)	Le Locle		
22.34	La Chaux-de-Fonds		
22.44	Sonceboz - Delémont (sans arrêt Bienne - Sonceboz)		

X = changement de train à Sonceboz

⚡ = jours ouvrables

Une solution analogue a été adoptée dans le sens La Chaux-de-Fonds - Bienne, respectivement Delémont - Sonceboz - Bienne.

Alors, avis aux voyageurs transitant par Sonceboz : attention au changement de

train éventuel à Sonceboz dans les trains régionaux !

Relations du soir :

à Bienne, le départ du dernier train pour la vallée de Tavannes a pu être retardé de

21 h. 40 à 22 h. 44, ce qui facilitera certainement les relations entre ces deux régions. A La Chaux-de-Fonds, le dernier train quitte cette gare à 22 h. 16 déjà, ce qui est relativement tôt, spécialement le vendredi et samedi soir.

• *Ligne 230:*
Bienne - Bâle - Bienne

Trains directs: arrêt à Granges Nord, Moutier, Delémont et Laufon)

17 trains directs (Genève ou Brigue - Lausanne) Bienne - Bâle entre 6 h. 27 et 22 h. 27, 3 trains Intercity Genève - Bâle (sans arrêt à Granges Nord, Moutier et Laufon) dont le Mont-Blanc à la place de l'ancien Hispania. Au total, 20 train directs Bienne - Bâle.

Train 611 Bienne départ à 6 h. 27 conduit une voiture Berne - Belfort avec correspondance pour Paris Est arrivée 13 h. 04.

Au retour, Paris Est départ à 17 h. 03, l'horaire prévoit un changement de train à Belfort et Delémont, Bienne arrivée à 22 h. 26.

En provenance de Bâle, respectivement Delémont:

17 trains directs Bâle - Genève ou Lausanne - Brigue respectivement Delémont - Bienne entre 7 h. 26 et 23 h. 26 (arrivée Bienne), 3 trains Intercity Bâle - Genève (sans arrêt à Laufon, Moutier, Granges Nord) dont le Mont-Blanc à la place de l'ancien Hispania. Au total, 20 trains directs.

Trains régionaux Bienne - Delémont:

Sur cette ligne, la circulation des trains a été limitée au parcours Bienne - Granges Nord - Bienne, tandis que les stations entre Moutier et Delémont sont desservies par les trains régionaux circulant entre Sonceboz et Delémont.

Ne font exception à cette règle que le premier et dernier train régional, qui circulent de Bienne à Delémont de bout en bout.

<i>Bienne départ</i>	<i>Destination</i>
✂ 5.08	Delémont
6.13	Granges Nord (donne correspondance à Granges Nord au train direct Moutier - Basel)
7.35	Granges Nord
8.35	Granges Nord et ainsi de suite chaque heure jusqu'à 20.35
21.40	Granges Nord
23.31	Delémont

Du fait de la rupture des courses à Granges Nord, le voyageur qui se rend par exemple de Pieterlen à Courrendlin doit utiliser les trains suivants:

- a) train régional de Pieterlen à Granges Nord;
- b) train direct Granges Nord - Moutier;
- c) train régional venant de Sonceboz, de Moutier à Courrendlin.

De Pieterlen ou Longeau à Roches ou Courrendlin, il faut donc changer deux fois de train et s'accommoder de temps d'attente assez prolongés. C'est un des inconvénients du nouveau système qui touche toutefois peu de voyageurs.

Dans le sens Delémont - Bienne la circulation des trains est réglée de façon analogue.

<i>Bienne arrivés</i>	<i>Provenance</i>
6.52	Delémont
7.14	Granges Nord
8.14	Granges Nord et ainsi de suite chaque heure jusqu'à 19.14
20.19	Granges Nord
21.14	Granges Nord
22.14	Granges Nord
22.51	Delémont

A remarquer qu'avec le complément des trains régionaux Bienne - Olten (ligne 410) les localités situées entre Bienne et Granges Nord disposent d'un horaire idéal.

● *Ligne 260:*
Bienne - Berne

Sur cette ligne, qui bénéficie déjà d'un horaire cadencé depuis 1975, les heures de circulation ont été modifiées comme suit:

Dans le sens Bienne - Berne:

16 trains directs *Bienne - Berne* ou *Le Locle* chaque heure entre 6 h.34 et 21 h.34, + 1 train direct *Bienne - Berne* lundi - vendredi, départ à 7 h. Au total, 17 trains directs.

Train 2811, *Bienne* départ à 7 h.34, conduit des voitures directes pour *Brigue* (arrivée à 9 h.43).

Avec le nouvel horaire, *Bienne* perd la relation de voitures directes avec *Milan* (*Ancona*, *Pescara* en été) et *Interlaken*; c'est fort regrettable.

Trains régionaux Bienne - Berne:

Bienne départ

✂	5.23	
	5.59	
	6.41	(lundi - vendredi)
	7.05	
	8.05	
	et ainsi de suite	
	chaque heure jusqu'à 21.05	
	22.34	
	23.34	

Dans le sens Berne - Bienne:

16 trains directs *Berne - Bienne* ou *Le Locle* avec arrivée à *Bienne* entre 7 h.20 et 22 h.20, + 1 train direct *Berne* départ à 17 h.26 *Bienne* arrivée à 17 h.52 du lundi au vendredi. Au total, 17 trains directs.

La Direction des écoles de *Bienne* désire vivement la mise en marche d'un train *Berne - Bienne* arrivant entre 7 h.20 et 8 h., pour les nombreux abonnés venant de la région de *Berne* (remplacement de l'ancien train 405). Notre demande n'a pas été acceptée.

Trains régionaux Berne - Bienne:

Bienne arrivée

✂	6.11
	6.51
	7.46
	8.46
	et ainsi de suite
	chaque heure jusqu'à 21.46
	22.54
	0.12

● *Ligne 261:*
Biel - Täuffelen - Ins

Sur cette ligne, qui connaît déjà l'horaire cadencé depuis un certain temps, les heures de circulation ont dû être modifiées pour être adaptées à l'horaire CFF.

Avec sa cadence de base d'une demi-heure et quelques adaptations aux nécessités du trafic des abonnés, le BTI offre un horaire qui profite à toute l'agglomération et fait honneur à sa compagnie.

● *Ligne 410:*
Biel - Olten

Trains directs

Bienne - Zurich - (Zurich Flughafen)

14 trains directs *Brigue - Lausanne - Bienne - Zurich - Zurich Flughafen - Romanshorn* ou *Genève*, *Bienne* départ entre 6 h.23 et 19 h.23, + 2 trains directs *Bienne* départ à 20 h.23 et 21 h.23 pour *Zurich*. Au total, 16 trains directs.

Relation matinale

Bienne - Zurich Flughafen:

Alors que l'horaire actuel nous permet d'arriver à *Zurich Flughafen* à 6 h.43, respectivement 7 h.02 pour atteindre les premiers vols qui sont importants entre 7 h. et 8 h., le nouvel horaire n'offre plus cette relation matinale. Première possibilité au départ de *Bienne*: départ à 6 h.23, avec une arrivée à *Flughafen* à 8 h.17. La perte de cette relation est fort regrettable pour la région de *Bienne* et de *Granges* et il faut s'attendre à certaines réactions (voir article Philipp Kind du *Bieler Tagblatt* du 24.3.82).

Trains directs Zurich - Bienne :

16 trains directs Zurich - Bienne, la majorité en provenance de Romanshorn - Flughaffen - Zurich pour Bienne, respectivement Lausanne - Brigue ou Genève, Bienne arrivée entre 7 h.30 et 22 h.30.

Trains régionaux

Bienne - Olten respectivement Olten :

Bienne départ

✂	5.35	Olten
	6.08	
	7.08	
		et ainsi de suite
		chaque heure
		jusqu'à 21.08
	22.31	Olten
	23.23	Soleure

*En provenance de Soleure,
respectivement d'Olten :*

Bienne arrivée

	6.25	
✂	6.47	
	7.47	
	8.47	
	9.47	
	10.47	
	11.47	samedi et †
	11.58	lundi - vendredi
	12.47	
		et ainsi de suite
		chaque heure
		jusqu'à 23.47



Ainsi que nous l'avons déjà relevé au chapitre de la ligne 230, les localités entre Granges et Bienne sont très bien desservies par les trains des lignes 230 et 240.

Entrée en vigueur du nouvel horaire :
dimanche 23 mai 1982.

Vu qu'il s'agit d'une refonte complète de l'horaire, il est vivement recommandé aux usagers d'en étudier la nouvelle structure lors de sa prochaine parution. Au demeurant, les CFF vont entreprendre une vaste campagne d'information qui a déjà débuté. Et si par malchance vous «loupez votre dur», dites-vous que vous n'attendrez jamais plus d'une heure jusqu'à la prochaine possibilité d'évasion.

Alors... bon voyage en train avec entrain.

Georges TRÖSCH
membre de la commission
des transports de l'ADIJ